

**ORGANISATION DE LA FORMATION
ET MODALITÉS DE CONTRÔLES DES CONNAISSANCES SPÉCIFIQUES****Master****ANNÉE UNIVERSITAIRE 2022/2023**

Ces MCC spécifiques viennent compléter les MCC générales validées par le Conseil académique du 14/04/2022.

1. PRÉSENTATION DE LA FORMATION DE MASTER :

DOMAINE : Arts, Lettres, Langues

MENTION : Traduction et Interprétation

Années et/ou Parcours type (le cas échéant) :

M1-M2 Traduction spécialisée (option Anglais/Allemand ou Anglais/Espagnol)

Code(s) étape Apogée(s) : 2TRD1 - 2TRD2

2. MODALITÉS DU CONTRÔLE DE L'ASSIDUITÉ (nombre d'absences autorisées, sanctions...) :

La présence des étudiants est obligatoire. Toute absence exceptionnelle doit être justifiée.

3. COMPENSATIONS :

Entre :

- UE d'un même bloc de compétences
- UE d'un même semestre
- UE d'une même année
- Autres compensations

Les UE ne se compensent pas entre elles.
Les ECUE d'une même UE se compensent entre elles.

Validation du Conseil académique du 23/06/2022

4. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT LA FORMATION :Régimes d'études proposés :Formation initiale (FI) FI par apprentissage (FA) Formation continue (FC) Organisation des études :M1 : Alternance Stage M2 : Alternance Stage par dérogation en cas d'absence de contrat d'apprentissage ou de professionnalisationDes aménagements d'études sont-ils prévus en FC et/ou en FA :Oui Non Si oui, lesquels ? Le mémoire de fin d'études des FA en M2 ne comporte pas les 30 fiches terminologiques**5. AUTRES MODALITÉS CONCERNANT LA FORMATION :****Évaluations, règles de calcul, capitalisation, stages, mémoire, options...**

Les ECUE suivantes sont évaluées en contrôle continu :

M1-S1 :

2TRE1LAD Traduction audiovisuelle anglais

M1-S2 :

2TRE2EPD Traduction audiovisuelle espagnol

2TRE2AAD Traduction audiovisuelle allemand

M2-S3 :

2TRE3GPD Gestion de projet

2TRE3GTD Gestion Terminologique

M2 S4 :

2TRE4GTD Gestion Terminologique

2TRE4LOD Localisation

Toutes les autres ECUE sont évaluées en contrôle terminal.

Le stage de M1 donne lieu à un rapport de stage évalué au premier semestre de M2 (S3)

En M2 :

- l'apprentissage/professionnalisation (ou stage en cas de dérogation) donne lieu à un rapport de professionnalisation évalué au deuxième semestre de M2 (S4).
- un mémoire de fin d'étude est rédigé tout au long du M2, donnant lieu à évaluation au S3 et au S4.

Validation du Conseil académique du 23/06/2022